



UNION INTERNATIONALE DE LA PRESSE FRANCOPHONE

Par Regine.lefevre7@hotmail.fr

Revue de presse

No 430 en date du 10.07.2019

Dans le cadre des 88 pays et états appartenant à la Francophonie institutionnelle
<https://www.francophonie.org/statut-et-date-adhesion-Etats-et-gouvernements-28647.html>
et des pays et états non adhérents à la Francophonie institutionnelle (Algérie, Azerbaïdjan et Vallée d'Aoste) dans
lesquels se situent des sections de l'Union de presse francophone

Toutes les informations et tous les communiqués en provenance des sections de l'UPF sont gérés par UPF internationale
Seules les informations concernant ces sections faisant l'objet d'une publication dans la presse sont reprises dans la revue

SOMMAIRE

- 1 – JOURNALISTES EN MAURITANIE – « En Mauritanie, les journalistes intimidés »
- 2 - *L'HUMANITE* – « Le quotidien, en redressement judiciaire, va supprimer 41 postes »
- 3 – FRANCOPHONIE – « République démocratique du Congo : les Jeux de la Francophonie à tout prix ? »
- 4 – FRANCOPHONIE – « Amadou Soumahoro élu président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie »
- 5 – GOUVERNEMENT EN GRECE – « Qui est Kyriakos Mitsotakis, le nouveau Premier ministre grec qui a fait tomber Tsipras ? »
- 6 – DISPARITION EN SUISSE – « Décès de Valérie Boagno qui a dirigé *Le Temps* de 2010 à 2014 »
- 7 – JOURNALISME – « Un *appel de Paris* pour enseigner le journalisme « à l'ère de la disruption »
- 8 – JOURNALISTES AU LIBAN – « L'ordre des journalistes remet un mémorandum au ministre du Travail »
- 9 – PRESSE EN FRANCE - « La presse régionale française : une forteresse fragilisée »
(Jean-Clément Texier, membre de l'UPF/Suisse, est cité)

1 – JOURNALISTES EN MAURITANIE – « En Mauritanie, les journalistes intimidés »

<https://mondafrique.com/mauritanie-les-journalistes-intimides/>

Samedi 6 juillet 2019

Les autorités mauritaniennes ont rétabli l'accès à internet, coupé dès le lendemain de l'élection présidentielle mais n'ont pas renoncé à intimider les journalistes les plus critiques.

Ahmedou Ould Wediaa, journaliste pour la télévision mauritanienne Al-Mourabitoune, réputé pour ses critiques virulentes du président sortant Mohamed Ould Abdel Aziz, a été arrêté mercredi 3 juillet dans la soirée à son domicile de Nouakchott.

Les autorités n'ont donné aucune information à son sujet. "Nous craignons qu'il s'agisse d'une nouvelle arrestation qui relève de l'intimidation" a réagi l'un de ses confrères joint par RSF. En effet, un autre journaliste, Camara Seydi Moussa, également connu pour sa critique du pouvoir mauritanien, vient de passer une semaine en détention avant d'être libéré mercredi 3 juillet.

Selon les informations obtenues par RSF, les agents de la sûreté d'Etat qui ont procédé à son arrestation ainsi qu'à la confiscation de l'ensemble des téléphones et ordinateurs portables de son domicile, lui reprocheraient certaines conversations au cours desquelles il aurait contesté les résultats de l'élection présidentielle du 22 juin, laissant entendre que le journaliste avait été placé sur écoute.

Cette libération est intervenue au moment où les autorités rétablissent l'accès à internet après 11 jours consécutifs de coupure selon plusieurs sources jointes par RSF.

"Si le rétablissement d'internet constitue une bonne nouvelle, la multiplication des entraves à la liberté de la presse participe à maintenir un climat de peur pour quiconque conteste la ligne défendue par les autorités suite à l'élection présidentielle contestée, estime Arnaud Froger, responsable du bureau Afrique de RSF.

Nous exhortons les autorités à libérer le journaliste encore détenu, à mettre fin aux violations du secret des sources par les services de sécurité et à ne plus recourir aux coupures internet. Ces méthodes sont aux antipodes d'une transition démocratique que les autorités sortantes disaient vouloir réussir".

La Mauritanie, a chuté de 22 places au dernier Classement mondial de la liberté de la presse publié par RSF en 2019 et occupe désormais la 94e position sur 180 pays classés.

2 - L'HUMANITE – « Le quotidien, en redressement judiciaire, va supprimer 41 postes »

<https://www.20minutes.fr/arts-stars/medias/2558831-20190707-quotidien-humanite-redressement-judiciaire-va-supprimer-41-postes>

Dimanche 7 juillet 2019

Le quotidien *L'Humanité*, placé en redressement judiciaire début février, prévoit de supprimer 41 postes, soit plus du quart de ses effectifs, pour réduire sa masse salariale, via un plan de sauvegarde de l'emploi accepté à l'unanimité par les organisations syndicales, a annoncé dimanche le Syndicat national des journalistes (SNJ).

Journal fondé il y a 115 ans

« Après un mois et demi de négociations entre la direction, les administrateurs judiciaires et leurs représentants syndicaux, les salariés de *L'Humanité* s'apprêtent à payer le prix fort pour participer à l'effort collectif et assurer l'avenir du journal fondé il y a 115 ans par Jean Jaurès : dans les prochaines semaines, 41 postes (sur un total de 157, hors pigistes) vont être supprimés, dont ceux de 28 journalistes et de 13 cadres ou employés », a précisé la section SNJ du quotidien dans un communiqué.

« En signant, aux côtés des autres organisations syndicales, l'accord social unanime sur le "plan de sauvegarde de l'emploi" (PSE), la section syndicale SNJ de *L'Humanité* a pris ses responsabilités, en veillant à limiter le plus possible la casse pour les salariés », ajoute le syndicat.

Une souscription publique lancée

Selon le SNJ, ce PSE va permettre de réduire de 2,3 millions d'euros par an la masse salariale du journal. « Les personnels mettent concrètement le journal sous leur protection, et assument toute leur part de l'effort de redressement », fait-il valoir, et ce, en complément de la souscription publique lancée pour aider à renflouer *L'Humanité*, grâce à laquelle « 2,4 millions d'euros ont été recueillis depuis le début de l'année ».

Cependant, cet accord unanime « n'a rien d'un chèque en blanc pour la suite », ajoute le SNJ, qui réclame notamment à la direction « un changement radical » en associant les personnels aux prises de décisions, demande aux administrateurs judiciaires de « tenir leurs promesses » en renégociant les dettes de l'entreprise avec ses créanciers et appelle l'Etat à « assurer la survie de titres indépendants des puissances financières ».

Des difficultés régulières

Le journal *L'Humanité*, qui s'est déclaré en cessation de paiements en janvier, a été placé début février en redressement judiciaire avec poursuite d'activité. Cette procédure assortie d'une période d'observation de six mois doit lui permettre de mettre en place un plan de retour à l'équilibre tout en poursuivant sa parution. Ce PSE s'inscrit dans ces efforts visant à redresser financièrement la barre.

Fondé en 1904 par Jean Jaurès, figure tutélaire du socialisme en France, *L'Humanité*, qui fut des années 1920 jusqu'en 1994 l'« organe central » du Parti communiste français, a régulièrement fait face ces dernières années à des difficultés financières qui l'ont obligé à lancer plusieurs appels aux dons.

3 – FRANCOPHONIE – « République démocratique du Congo : les Jeux de la Francophonie à tout prix ? »

[https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/republique-democratique-du-congo-les-jeux-de-la-francophonie-a-tout-prix_3522729.html#xtor=AL-79-\[article\]-\[connexe\]](https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/republique-democratique-du-congo-les-jeux-de-la-francophonie-a-tout-prix_3522729.html#xtor=AL-79-[article]-[connexe])

Dimanche 7 juillet 2019

Par Eléonore Abou Ez

Après Abidjan en 2017, c'est Kinshasa qui accueillera les Jeux de la Francophonie en 2021, une manifestation à la fois sportive et culturelle pour les jeunes francophones de 18 à 35 ans. Depuis le retrait de la province canadienne du Nouveau-Brunswick, la RDC était seule en lice pour les organiser.

Trop cher pour le Canada

La province canadienne avait tous les atouts pour organiser l'événement. L'édition 2021 devait avoir lieu dans un pays du "Nord", conformément au principe d'alternance. Mais c'est le coût de l'organisation qui a été dissuasif. Après une première estimation évaluée à 10 millions d'euros, le coût revu à la hausse par le comité organisateur dépasse les 60 millions d'euros. Le gouvernement fédéral canadien, qui était d'accord pour financer une partie de ces Jeux, a refusé de mettre une nouvelle fois la main à la poche.

La RDC à l'improviste

Après le désistement du Nouveau-Brunswick, l'appel à candidature a été renouvelé et les postulants ne se sont pas bousculés. La RDC a présenté un dossier et obtenu *"un avis favorable"*. Mais pour certains observateurs qui connaissent bien le Congo, cette candidature semble précipitée. *"C'est une lourde responsabilité qui nécessite une préparation minutieuse (...). Il faut des moyens financiers conséquents, des infrastructures sportives et hôtelières, et bien évidemment le soutien populaire du pays organisateur"*, souligne le politologue Isidore Kwandja Ngembo dans *La Tribune*.

A quel prix ?

Village des Jeux, installations sportives, sites culturels, cérémonies... Tout cela a un coût et le lancement de plusieurs chantiers à la fois risque d'être très onéreux pour la RDC. Une note de plusieurs dizaines de millions de dollars pourrait être malvenue dans un pays où la grande majorité des habitants vit avec moins de deux dollars par jour. Mais en 2005, le Niger, l'un des pays les plus pauvres au monde, avait relevé le défi d'accueillir les Jeux de la Francophonie et le bilan s'est révélé positif, selon l'organisation internationale de la Francophonie, qui parle d'un *"apport inestimable"* pour le pays en matière de développement.

La dernière édition, qui s'est tenue à Abidjan en 2017, a réuni près de 3500 participants dont 2500 athlètes et artistes venus d'une cinquantaine de pays.

4 – FRANCOPHONIE – « Amadou Soumahoro élu président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie »

<http://apanews.net/index.php/news/amadou-soumahoro-elu-president-de-lassemblee-parlementaire-de-la-francophonie>

Vendredi 5 juillet 2019

Le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Amadou Soumahoro, a été élu à l'unanimité, président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, a dit vendredi Moustapha Niasse, à l'issue d'une audience avec Alassane Ouattara, à Abidjan.

« M. Amadou Soumahoro a été, à l'unanimité, élu président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie » pour un mandat de deux ans, a affirmé le président de l'Assemblée nationale du Sénégal, Moustapha Niasse, après un entretien avec M. Ouattara à sa résidence à Cocody (Est Abidjan).

Cette élection intervient après un huis clos, la veille et une plénière, ce jour. Pour la 45^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie qu'abrite la Côte d'Ivoire, 88 délégations présentes ont adopté vendredi l'ordre du jour et le rapport exécutif exposé par le secrétaire général parlementaire.

« Nous venons d'adopter le programme sur les deux années à venir », a ajouté M. Niasse, pour qui ce plébiscite d'Amadou Soumahoro n'est pas seulement pour l'Afrique, mais « au plan international, aujourd'hui, c'est le numéro un de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie pour deux ans ».

M. Niasse, un « ami » du chef de l'Etat ivoirien, Alassane Ouattara depuis plus de 30 ans, lui a exprimé sa gratitude, son amitié, son affection et son attachement, tout en insinuant que malgré « les différences de situation qui existent » entre leur fonction, ils sont « en osmose ». L'Etat dégage les ressources permettant d'appliquer les propositions de lois issues des députés, c'est pourquoi « le principe de la séparation des pouvoirs s'accompagne de la nécessité de coopérer », puisque le président est au « sommet de la pyramide nationale », a-t-il expliqué. « Nous sommes dans un parallélisme de la pensée qui passe après le parallélisme qui existe entre le président Alassane Ouattara et Macky Sall qui était ici, il y a quelques jours, (et qui) vont certainement se rencontrer à Niamey à l'occasion la réunion de l'Union africaine », a-t-il poursuivi.

La 45^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie se tient dans un contexte tendu entre l'opposition et le pouvoir.

Les groupes parlementaires de l'opposition ivoirienne annoncent un meeting samedi pour réclamer « la renaissance démocratique de la Côte d'Ivoire ».

Les assises de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, sont notamment prévues du 5 au 9 juillet 2019 dans la capitale économique ivoirienne. L'ouverture officielle des travaux se tiendra le lundi, selon le calendrier de l'organisation.

5 – GOUVERNEMENT EN GRECE – « Qui est Kyriakos Mitsotakis, le nouveau Premier ministre grec qui a fait tomber Tsipras ? »

<https://www.20minutes.fr/monde/2558919-20190708-kyriakos-mitsotakis-nouveau-premier-ministre-grec-fait-tomber-tsipras>

Lundi 8 juillet 2019



Kyriakos Mitsotakis est le nouveau Premier ministre grec après avoir remporté les législatives dimanche avec sa formation Nouvelle Démocratie (ND).

Héritier d'une dynastie politique, Kyriakos Mitsotakis, que les Grecs ont choisi dimanche pour être leur prochain Premier ministre, s'est hissé au pouvoir à la faveur d'un climat anti-Tsipras et sur la promesse d'en finir avec une décennie de crise

En Grèce, son patronyme est loin d'être inconnu : son père Konstantinos Mitsotakis a été Premier ministre conservateur de 1990 et 1993, sa soeur Dora Bakoyannis, née Mitsotakis, a été ministre des Affaires étrangères et maire d'Athènes. Et le nouveau maire de la capitale élu début juin, Costas Bakoyannis, n'est autre que son neveu.

« Certes, je descends d'une famille politique et je suis très fier de mon héritage », a souligné le leader du parti conservateur ND Kyriakos Mitsotakis, dans un entretien à l'AFP. « Mais en même temps, j'ai beaucoup changé (le parti) Nouvelle Démocratie, ce n'est pas le même qu'il y a quatre ans », a estimé Kyriakos Mitsotakis, qui a pris en 2016 les rênes du parti précédemment dirigé par son père.

Du sang neuf

L'héritier du patriarcat, qui se définit pourtant comme un « outsider, un franc-tireur », a promis du sang neuf en présentant de nombreux candidats de moins de 40 ans aux élections de dimanche, et dans son futur gouvernement, avec des personnalités « de sa génération ou plus jeunes ».

Dans un pays où le népotisme est une tradition, celui qu'Alexis Tsipras a baptisé « le prince » a aussi juré de ne pas nommer de membres de sa famille dans son cabinet, et se défend d'être élitiste. « Jugez-moi sur mon CV, et non par mon nom », a répété à l'envi ce diplômé d'Harvard et de Stanford, qui ne rechigne pas à être comparé à Emmanuel Macron, dont il se dit proche politiquement.

Relancer l'économie et créer de meilleurs emplois

Perçu comme un réformateur, proche des milieux des affaires, cet ancien consultant chez McKinsey à Londres a notamment été ministre de la réforme administrative sous le dernier gouvernement conservateur d'Antonis Samaras (2012-2014). « D'ailleurs, où que j'aille, tout le monde m'appelle par mon prénom, Kyriakos. Cela montre qu'ils me reconnaissent pour ce que je suis, et non parce que je suis le descendant d'une dynastie », dit-il.

Ce père de famille de 51 ans, fan de basket, qui a adopté la chemise sans cravate à l'instar Alexis Tsipras, entend mener son pays d'une « main forte » pour relancer l'économie et créer de meilleurs emplois. Mais en tant que ministre de la réforme administrative en 2014, en plein cœur de la crise, il avait été chargé de licencier 15.000 fonctionnaires sous la pression des créanciers du pays. La réduction des effectifs a été interrompue par les élections anticipées de janvier 2015, mais l'étiquette de Mitsotakis en tant qu'homme de poigne a perduré.

« Le retour des heures sombres de l'austérité »

Le Premier ministre sortant Alexis Tsipras l'a accusé de vouloir lâcher un « Armageddon » sur les travailleurs. « Quand (Mitsotakis) parle de réformes, il faut comprendre qu'il y aura un coût humain. (...) Il a personnellement licencié des milliers de personnes », a-t-il fustigé sur CNN, promettant « le retour des heures sombres de l'austérité » si son adversaire était élu.

A gauche, Kyriakos Mitsotakis est vu comme celui qui a changé son parti en un mélange nationaliste et néolibéral. Dès son élection en 2016 à la tête de ND, il a nommé comme vice-président du parti Adonis Georgiadis, ancien membre d'un parti d'extrême droite, LAOS.

Père de trois enfants, Kyriakos Mitsotakis est marié à Mareva Grabowski, cocréatrice d'une marque de vêtements de luxe.

6 – DISPARITION EN SUISSE – « Décès de Valérie Boagno qui a dirigé *Le Temps* de 2010 à 2014 »

https://www.letemps.ch/economie/valerie-boagno-disparue-pairs-lui-rendent-hommage?utm_source=twitter&utm_medium=share&utm_campaign=article

Lundi 8 juillet 2019



Valérie Boagno disparue, ses pairs lui rendent hommage

« Le Temps » ne serait pas ce qu’il est sans Valérie Boagno. Au terme d’une vie bien trop courte et d’une maladie bien trop cruelle, elle a rejoint d’autres rivages vendredi dernier, laissant ce journal et l’ensemble de la branche des médias romands dans un deuil douloureux

Valérie Boagno a dirigé *Le Temps* de 2010 à 2014, après en avoir été successivement la directrice commerciale et la directrice adjointe, années au cours desquelles j’ai eu le privilège de travailler en étroite association avec elle.

Ces responsabilités furent l’aboutissement logique de son parcours tout entier consacré à la presse, qui a commencé dans le marketing lecteurs et la commercialisation publicitaire, métiers auxquels elle s’était formée, d’abord chez l’éditeur Ringier, puis au *Nouveau Quotidien*, dont elle fut dès la création, en 1991, la directrice commerciale.

Audacieuse dans ses visions, rigoureuse dans leur concrétisation

Par la modernité de ses approches rédactionnelles, par son engagement au profit d’une Suisse ouverte, innovante, européenne, *Le Nouveau Quotidien* avait pour ambition de bousculer une presse romande assoupie. Un tel projet ne pouvait que correspondre à la manière dont Valérie Boagno concevait le métier. Sensible à tous les vents du changement social – ils soufflaient alors en rafales –, audacieuse dans ses visions, rigoureuse dans leur concrétisation, Valérie Boagno, en complicité avec le directeur du journal Jacques Pilet, a beaucoup contribué à modifier la manière dont un journal s’adresse à ses clients et à ses lecteurs, à la manière dont il fabrique son image et la communique. Elle maîtrisait le « storytelling » avant que la formule soit inventée. Non pour vendre des chimères, mais pour donner à la substance vive d’un journal que sont ses contenus la meilleure chance d’être perçus dans l’univers des valeurs qui les constitue.

Lorsque *Le Nouveau Quotidien* a uni ses destinées avec celles du *Journal de Genève* et la *Gazette de Lausanne* pour créer *Le Temps*, en 1998, Valérie Boagno a tout naturellement été la cheville ouvrière de l’organisation commerciale du nouveau titre, avant d’accéder, par étapes, aux plus hautes responsabilités. Valérie avait en parts égales les compétences techniques et cette approche sensible qui lui permettait de sentir, de manière infaillible, de quoi l’âme de ce journal « de référence » était constituée. Elle le connaissait autant qu’elle l’aimait. Elle exigeait de lui la plus haute qualité en tout : dans les contenus comme dans les campagnes publicitaires, dans les partenariats institutionnels comme dans les services au lecteur. Maîtrisant toutes les dimensions du métier, elle savait les réunir en un ensemble cohérent, pensé jusque dans les moindres détails sur lesquels elle exerçait un contrôle rigoureux.

7 – JOURNALISME – « Un appel de Paris pour enseigner le journalisme « à l'ère de la disruption »

https://www.lemonde.fr/campus/article/2019/07/08/un-appel-de-paris-pour-enseigner-le-journalisme-a-l-ere-de-la-disruption_5486737_4401467.html

Lundi 8 juillet 2019

Par Pascal Galinier

Un « appel de Paris » pour enseigner le journalisme « à l'ère de la disruption » Réunies pour leur congrès mondial du 9 au 11 juillet à l'université Paris-Dauphine-PSL, les écoles de journalisme lancent un appel pour « la liberté de l'enseignement du journalisme ».

« *Enseigner le journalisme à l'ère de la disruption* ». Pour leur premier congrès parisien, les écoles de journalisme du monde entier ont opté pour une ligne éditoriale bien dans l'air du temps. Le *World Journalism Education Congress* (WJEC) – seule manifestation internationale exclusivement consacrée à l'enseignement du journalisme –, se tient du 9 au 11 juillet à l'université parisienne Dauphine-PSL, dont l'Institut pratique du journalisme (IPJ) est un des quatorze membres de la Conférence (française) des écoles de journalisme (CEJ).

Le WJEC se tient tous les trois ans depuis 2007, et fédère 32 organisations d'écoles de journalisme dans le monde. Pour cette première parisienne, les organisateurs du congrès ont mis les petits plats dans les grands : le discours d'introduction, mardi, sera prononcé par Audrey Azoulay, la directrice de l'Unesco, et une soirée se tiendra à l'Hôtel de Ville de Paris, mercredi, à l'invitation d'Anne Hidalgo, la maire de Paris. « *Ce sont nos JO à nous* », glisse dans un clin d'œil Pascal Guénée, le directeur de l'IPJ, cheville ouvrière de cette édition.

550 inscrits venant de 70 pays

Est également associée l'EJTA (association européenne des écoles de journalisme), qui a créé cette année le site Eufactcheck pour « *combattre les mésinformations dans la perspective des élections européennes de 2019* », précise l'organisme européen. L'IPJ s'en est fait le relais dans l'Hexagone avec la création de Eucheck France, plateforme française de fact-checking (dont Les Décodeurs du *Monde* sont l'un des principaux contributeurs).

Les organisateurs attendent « *deux fois plus de participants que les éditions précédentes* ». Soit 550 personnes inscrites, venues de plus de 70 pays – dont bon nombre où le journalisme n'a pas bonne presse (Chine, Iran, Pologne, Russie, Zimbabwe...). « *Je n'ai pas fait de la liberté d'expression du pays d'origine un prérequis, sinon nous risquions de nous retrouver entre nous...* », sourit M. Guénée.

Ils échangeront donc sur la « disruption », sujet d'actualité à l'heure où des ballons d'essai politiques sont envoyés en France sur une remise en cause de la loi de 1881 ou la création d'un conseil de l'ordre des journalistes... Les étudiants de tous les pays ont été mis à contribution par le WJEC, via un concours international sur le thème « *Imaginer l'école de journalisme de demain* ». Cinq projets seront présentés par des étudiants lors de la « keynote » animée vendredi par François Taddei, directeur du Centre de recherches interdisciplinaires (CRI) de l'université Paris Descartes.

La suite est réservée aux abonnés.

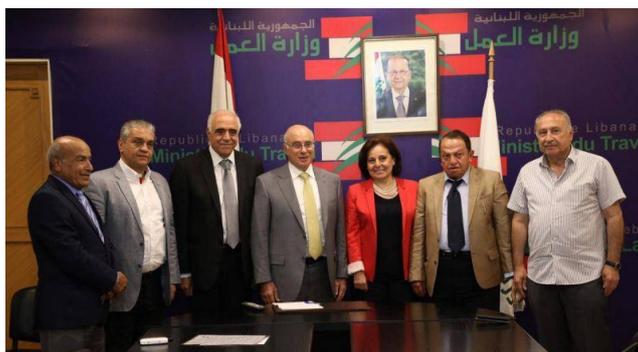
8 – JOURNALISTES AU LIBAN – « L'ordre des journalistes remet un mémorandum au ministre du Travail »

<https://www.lorientlejour.com/article/1178107/lordre-des-journalistes-remet-un-memorandum-au-ministre-du-travail.html>

Mardi 9 juillet 2019

Dans une volonté d'assurer un minimum de sécurité médicale et sociale aux journalistes inscrits à l'ordre des journalistes, son président, Joseph Kossayfi, et les membres du conseil ont présenté au ministre du Travail, Camille Abousleiman, une demande officielle pour que les membres de l'ordre n'ayant pas de couverture médicale puissent bénéficier des services de la branche médicale de la Caisse nationale de Sécurité sociale.

Face à la crise qui frappe actuellement la presse écrite, les médias en général et surtout les rédacteurs de presse, l'ordre a ainsi sollicité l'aide des autorités compétentes, faisant appel à leur souci de préserver ce qui a été à un moment le fleuron du Liban, à savoir la presse écrite. Joseph Kossayfi a ainsi présenté au nom du conseil de l'ordre un mémorandum au ministre du Travail sur la situation des journalistes et leurs besoins, notamment en matière de couverture sociale et médicale, tout en insistant sur le fait que les journalistes ont le droit de réclamer la protection de l'État. M. Kossayfi a également demandé au ministre Abousleiman de se faire l'avocat des journalistes auprès de ses collègues et des autres responsables, car ce serait dommage de laisser la presse libanaise sombrer dans la crise et s'éteindre à petit feu. De son côté, le ministre Abousleiman a rendu hommage au rôle de la presse écrite dans la préservation de la liberté d'expression et a promis de présenter ce mémorandum en Conseil des ministres lorsque l'occasion se présentera, tout en souhaitant que le gouvernement se réunisse au plus tôt.



**Le ministre du Travail, hier, en compagnie d'une délégation de l'ordre des journalistes
Photo ANI**

9 – PRESSE EN FRANCE - « La presse régionale française : une forteresse fragilisée »

(Jean-Clément Texier, membre de l'UPF/Suisse, est cité)

<https://www.lesechos.fr/tech-medias/medias/la-presse-regionale-francaise-une-forteresse-fragilisee-1036534>

Lundi 8 juillet 2019

Par Nicolas Madelaine, Marina Alcaraz

Pour la presse régionale et locale française, c'est loin d'être l'hécatombe comme aux Etats-Unis ou dans d'autres pays. Mais comme le montrent de nombreux indicateurs en berne, la presse quotidienne régionale (PQR) est fragile et ne doit pas rater sa transition vers le numérique.

Si l'on n'assiste pas à la multiplication des fermetures de titres en France, c'est d'abord parce qu'une certaine concentration a déjà eu lieu. « *La presse quotidienne départementale s'est consolidée à partir des années 1960 - on est passé d'une quarantaine de titres à une quinzaine aujourd'hui - et elle a été absorbée par les groupes de PQR au cours des vingt-cinq dernières années,* raconte **Jean-Clément Texier**, spécialiste du secteur. *De même, la presse hebdomadaire régionale, qui a pris son envol économique dans les années 1950 et sert aujourd'hui avec ses 260 titres la demande hyperlocale, appartient pour plus de la moitié à la PQR, notamment 'Ouest-France' et 'La Voix du Nord' (Rossel).* »

Pouvoir politique

Aujourd'hui encore, des groupes comme Ebra, la filiale du Crédit Mutuel qui regroupe 9 titres dans l'est de la France (« Le Progrès », « L'Est Républicain »...) rationalisent le secteur avec la fermeture d'imprimeries ou la mise en commun d'outils logistiques. Ces groupes pèsent déjà lourd : 550 millions d'euros de chiffre d'affaires pour Ebra et 330 millions pour Ouest-France. En outre, ils ont beaucoup d'abonnés, ce qui élimine les problèmes de trésorerie, explique Philippe Carli, le président d'Ebra.

D'autres facteurs favorables sont intervenus. « *Par rapport aux Etats-Unis, les marchés français ou même belge sont plus régulés et protégés par des identités distinctes* », explique Bernard Marchant, patron de Rossel (« La Voix du Nord »...). Enfin, des facteurs externes interviennent. Comme l'illustre très bien à elle seule la bataille autour de « Nice-Matin », les journaux régionaux restent attractifs parce qu'ils ont de beaux actifs immobiliers et parce qu'ils restent influents politiquement au niveau local.

Baisse de 10 % des effectifs

Cela étant dit, la diffusion payée de la presse régionale et départementale a plongé de 5,7 millions d'exemplaires chaque jour en 1996 avant Internet, à 3,8 millions l'an dernier, avec une accélération récente.

Le réseau de kiosques disparaît moins vite qu'à Paris, mais il diminue aussi. De même, sur dix ans, le nombre de cartes de presse a baissé de 9,6 %, contre 6,7 % pour la presse en général, selon le baromètre social des Assises du journalisme présenté par le sociologue Jean-Marie Charon. « *Peu de patrons de presse diront que les plans sociaux sont terminés* », précise-t-il. Ebra est en train de supprimer 383 postes, même s'il en crée 284 dans de nouvelles fonctions. « *Tous nos journaux sont rentables, mais de 10 % en marge brute et il faudrait 25 % pour être à l'aise* », dit Bernard Marchant.

D'abord, comme la presse nationale, la PQR souffre de la baisse de la publicité sur ses éditions papier et de la captation de la croissance sur le numérique par Google et Facebook. « *Nous sommes dans une période de transition douloureuse*, explique Jean-Michel Baylet, PDG de 'La Dépêche du Midi' et président de l'Alliance de la presse d'information générale. *Jamais la PQR n'a eu autant d'audience avec le numérique, mais la monétisation n'est pas encore au point car les Gafa pillent nos recettes.* »

Ensuite, la presse locale n'est plus le seul vecteur d'informations locales. Les mairies, les clubs de sports, etc. ont tous leur site Internet. Du coup, la question de la ligne éditoriale se pose. « *Nous sommes des médias de masse, pas de niche*, précise Bernard Marchant. *Le premier défi est de garder des audiences fortes.* » La plupart des titres se recentrent sur l'information locale, pas concurrencée par la presse nationale. La voie est ouverte car les nouveaux entrants, à l'américaine, très localisés ne sont pas encore solvables, explique **Jean-Clément Texier**.

L'enjeu de la réforme audiovisuelle

Par rapport à ce positionnement, « Ouest-France », avec ses 500.000 abonnés papier et son audience de 3 millions de lecteurs, se distingue. « *'Ouest-France' n'est pas qu'un journal régional*, explique Louis Echelard, son président du directoire. *A partir de notre région, nous parlons du pays et du monde.* » Le groupe renforce ses équipes journalistiques à Paris et à l'étranger.

Enfin, la PQR est en retard sur les abonnements numériques, notamment parce que l'information locale n'est pas associée au payant sur la Toile dans l'esprit des lecteurs. Sophie Gourmelen, directrice générale du « Parisien », explique que « *l'un des grands enjeux pour la PQR est de développer des contenus numériques avec des marqueurs payants* ».

Dans ce contexte déjà délicat, la PQR a certes échappé au pire pour les annonces légales, secteur qui aurait pu être complètement ouvert à la concurrence. Mais elle risque de perdre les secteurs interdits de télévision, comme la grande distribution, et d'être confrontée à la possibilité pour les chaînes de faire de la publicité géolocalisée. « *Nous menons une croisade absolue contre cela* », dit Jean-Michel Baylet. L'argument est que la PQR est un gage de lien social dans les territoires.

Si la loi audiovisuelle devait entériner ces changements, il faudra couper à nouveau dans les coûts, prévient Bernard Marchant... Les pressions pour que des mouvements de concentration se poursuivent ne feraient également que s'accroître, même si le patron d'Ebra, Philippe Carli, pense que les groupes peuvent se contenter de mutualiser certains efforts, puisqu'ils ne se concurrencent pas sur leurs territoires respectifs.